Choix des options en L2 ???

Par **farfeluce**, le **07/09/2005** à **14:33**

Bonjour à tous !

Je suis nouvelle sur ce forum et je pense qu'il me sera très utile dorénavant...Certains d'entre vous pensent qu'en 2eme année, on commence vraiment à entrer "dans le vif du sujet" ! Alors j'aimerais m'y familiariser peu à peu...
Ce forum va très certainement à m'orienter, à me conforter dans mes choix, c'est une très bonne initiative ! C'est, selon moi, un des moyens les plus efficaces pour s'informer et se faire une idée du contenu d'une matière.

Bon, pour en venir au fait (!), j'aimerais avoir quelques avis au sujet des options en L2, je sais qu'un topic a déjà été posté mais ça ne m'a pas suffi !? Image not found or type unknown

Je vous rappelle brièvement les choix :

[color=darkred:xe6fspli]1er semestre[/color:xe6fspli]
[color=indigo:xe6fspli]-Economie des entreprises
-Histoire de l'administration
-Droit des affaires[/color:xe6fspli]

[color=darkred:xe6fspli]2nd semestre[/color:xe6fspli]
[color=indigo:xe6fspli] -Histoire de la propriété
-Politique economique et intégration européenne
-Problemes politiques internationaux
-Sport[/color:xe6fspli]

En partant du principe que j'ai une légère préférence pour le Droit Public...

D'une part, j'aurai aimé avoir quelques avis sur l'option Droit des affaires, j'hésite encore avec L'Histoire de l'Adm.
D'autre part, pourriez-vous me conseiller au sujet de l'option sport ? Clairement, j'hésite entre le sport ou les pb politiques internationaux. Maintenant, je pars du prinicipe que l'option peut me permettre d'obtenir qq points supplémentaires, ainsi, si le niveau exigé en sport est tel qu'on tourne autour de 10...heu...bah j'aime autant choisir une option moins "ludique" (encore que) mais qui je l'espère pourra me permettre d'avoir qq points d'avance.

Je sais, ce post est un peu long, voire rébarbatif, mais je ne voudrais pas faire ces choix à la

légère, c'est important pour moi !

En tous cas, merci à ceux qui permettent de faire bouger les choses, qui restent à l'écoute et nous permettent d'avancer peu à peu.

Et merci d'avance pour vos réponses...

:wink:

Et bonne rentrée ou bon début de vie professionnelle Image not found or type unknown [/color][/color][/color][/color]

Par **farfeluce**, le **08/09/2005** à **22:19**

je viens de trouver un topic qui répond à mes attentes..

malgré tout, une dernière question : je pense préférer le droit public au droit privé, mais est-il possible qu'il soit plus "intéressant" ou plus "utile" malgré tout de privilégier le civil et le pénal à l'administratif et aux finances publiques ?
tout n'est qu'une histoire d'ECTS en fait...
j'espere avoir été suffisamment claire !

merci d'avance.

Par **moko**, le **11/09/2005** à **00:21**

[quote="farfeluce":476yr0x0]est-il possible qu'il soit plus "intéressant" ou plus "utile" malgré tout de privilégier le civil et le pénal à l'administratif et aux finances publiques ?[/quote:476yr0x0]

Si tu prefères le public, il sera plus intéressant pour toi de privilégier le droit administratif et de choisir par exemple finances publiques en TD (à la place du pénal)
Cependant, en 2eme année, les matières de public ont autant d'importance que celles de privé. Donc le choix se fait dans les options.
Pour cela, reporte toi à ce post : http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=1544 :wink:

Une petite description de chaque matière a été faite par Yann. Image not found or type unknown

Sinon, j'ai pas bien compris ta remarque :
[quote="farfeluce":476yr0x0]tout n'est qu'une histoire d'ECTS en fait...[/quote:476yr0x0]
En fait, c'est juste qu'à partir du choix de tes fonda, les crédits ECTS seront plus importants pour les matières avec TD.

Voila, ++

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Par **farfeluce**, le **13/09/2005** à **22:00**

Merci beaucoup pour ces infos !

j'avais déjà lu ce post, mais j'étais encore hésitante lorsque j'ai posté mon message...

bref, oui, quand j'évoquais les crédits ECTS, disons que je ne savais pas (et je ne sais tjs pas :wink:

Image not found or type unknown

) si j'avais plus de facilités en Civil ou en Public...parce que je voulais prendre en compte justement cette histoire de coefficients +/- importants selon....

:)

J'ai "opté" pour le Public, on verra bien Image not found or type unknown

Encore merci !

Par **sanremo34**, le **25/09/2005** à **08:38**

Bonjour à tous !

Je pense que l'intitulé du sujet est assez explicite et pour être honnête, je crois que le sujet a

:oops: :)

plus ou moins été traité dans ces pages mais je ne le retrouve pas. Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Alors d'après mes sources, entre civil, pénal et administratif, le plus judicieux lorsque l'on se destine au barreau est de choisir civil et administratif. Cela me surprend car j'aurais plutot opté naturellement pour le pénal !!

Aussi je me tourne vers vous pour me conseiller au mieux et n'hésiter pas à commenter vos propres choix..
D'avance merci !

Par **Yann**, le **26/09/2005** à **14:01**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Attention si tu te destines au barreau tu as tout intérêt à garder pénal, c'est quand même important. Mais se spécialisé en pénal c'est pas top comme tout le monde le fait. EN revanche les avocats en droits administratif ça cour pas trop les rues.
Il faut aussi voir plus loin, et forcément avec les lois du marché si il y a beaucoup de monde dans une spécialité c'est plus dur d'y trouver sa place.

Par **sanremo34**, le **02/10/2005** à **17:32**

Tu as raison Yann et ça mérite réflexion !

Ayant encore un peu de temps pour la spécialité, dans l'immédiat j'ai finalement décidé de prendre civil + adm et parait il que c'est un bon choix en raison du nombre impressionnant d'étudiants qui prenne pénal, les td d'adm sont donc moins surchargés et les chargés de td plus accessibles. En plus le droit adm étant quand même une matière relativement difficile tandis que le pénal en 2e année n'est encore pas si difficile d'accés, le td peut vraiment aider en adm...

:wink:

Enfin j'essayerai de vous confirmer ou infirmer tout ça dans les prochaines semaines Image not found or type un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés